

# Temps d'arrêt pour les mégaporcheries

**Le gouvernement du Québec a annoncé un temps d'arrêt pour l'implantation de nouvelles porcheries, et ce, jusqu'au 15 juin. Un comité spécial devra formuler des stratégies novatrices afin de renforcer le développement durable des entreprises agricoles.**

Ce comité réunira des représentants de divers ministères, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ), de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union québécoise de la conservation de la nature (UQCN). Pour le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Maxime Arseneau, il ne fait aucune doute que l'obtention de résultats concrets passe par la concertation : «Voilà un signal clair de l'engagement du gouvernement et des producteurs à trouver ensemble des solutions qui favoriseront la cohabitation harmonieuse des activités agri-



coles et non agricoles dans les régions du Québec».

On sait qu'à Prévost, un groupe de citoyens sont à court-circuités tiré avec Monsieur Marc Aubin, propriétaire d'une porcherie qu'il souhaiterait agrandir considérablement.

Outre les odeurs, le comité des citoyens craignent pour leur nappe phréatique.

Dans le but de bien renseigner les lectrices et les lecteurs du Journal de Prévost, nous avons obtenu du quotidien La Presse l'autorisation de publier l'éditorial de Madame Katia Gagnon publié mardi le 7 mai sous le titre: Pour un cochon vert (voir ci-contre).

**Katia Gagnon**

kgagnon@lapresse.ca

Première dans le monde agricole cette semaine : la puissante Union des producteurs agricoles demande elle-même un moratoire sur les nouvelles fermes porcines en attendant l'établissement de nouvelles règles environnementales. Ce pas, significatif, montre que les agriculteurs sont entrés dans une nouvelle ère, qui risque de se conclure par de douloureuses concessions pour eux. Car la situation critique des rivières Yamaska, L'Assomption et Chaudière exige des solutions d'envergure : elle pourrait signifier, en fait, un rude virage au vert pour les cochons du Québec.

Le problème, devenu énorme et très médiatisé, résulte d'un tournant technologique majeur effectué par les producteurs porcins. Avant, on avait recours à la bonne vieille paille pour absorber les déjections des porcs. Le tout se transformait en fumier solide. Mais, à cause de son coût nettement moins élevé, la formule du fumier liquide s'est rapidement imposée. Et on s'est mis à produire des millions de litres de lisier, sans avoir vraiment prévu comment disposer de ce liquide qui s'écoule facilement dans les rivières et la nappe phréatique.

Depuis 10 ans, on sait que dans plusieurs régions, les sols sont incapables d'absorber le lisier produit par les cochons qu'on y engraisse. Malgré tout, le nombre de bêtes n'a cessé d'augmenter pour répondre aux exigences d'une production devenue florissante. Mais en même temps que les ventes explosaient sur les marchés

## Pour un cochon vert

un bon pas en avant pour l'avenir.

Mais si on se penche sur le présent, force est de constater que

le problème a dépassé le simple changement de pratiques. On aura beau policer davantage l'épandage des lisiers, les cochons sont tout simplement trop nombreux dans la vallée du St-Laurent. Le problème se résume en six mots : il y a trop de lisier. À moyen terme, la technologie constitue bien sûr une partie de la solution. Des projets pilotes sont à l'essai pour transformer le lisier en engrais commercial. Le hic, c'est que ces technologies sont loin de constituer une panacée et, de surcroît, ne seront pas prêtes avant au moins trois ans.

Et maintenant, les producteurs agricoles sont arrivés à un stade décisif. Quelque 165 municipalités se sont fait imposer, plus tôt cette année, un moratoire sur l'établissement de nouvelles fermes porcines. Cette semaine, le ministre de l'Environnement annonçait un moratoire total de 45 jours et a réuni autour de la même table écologistes, agriculteurs et municipalités, pour en arriver à des solutions. Mais M. Boisclair a beau être le ministre de l'Environnement le plus dynamique qu'on ait eu depuis longtemps, ces discussions risquent de se solder par des demi-mesures, insuffisantes pour venir à bout du problème.

Loin de nous l'idée de nier les efforts d'une bonne partie des producteurs de porcs, qui ont tenté de se conformer aux meilleures pratiques environnementales. La taille des fermes québécoises est demeurée raisonnable. L'épandage du lisier a contribué à réduire les quantités d'engrais chimiques polluants qui se retrouvent dans les rivières. Mais il reste encore du travail à faire. L'écoconditionnalité, un concept qui viserait à bloquer toute subvention aux producteurs délinquants, constituerait

le problème a dépassé le simple changement de pratiques. On aura beau policer davantage l'épandage des lisiers, les cochons sont tout simplement trop nombreux dans la vallée du St-Laurent. Le problème se résume en six mots : il y a trop de lisier. À moyen terme, la technologie constitue bien sûr une partie de la solution. Des projets pilotes sont à l'essai pour transformer le lisier en engrais commercial. Le hic, c'est que ces technologies sont loin de constituer une panacée et, de surcroît, ne seront pas prêtes avant au moins trois ans.

Pour des solutions durables, il faudra s'inspirer de l'étranger. Le Danemark, un pays plus petit que le Québec, a l'équivalent de la production porcine de tout le Canada. Mais l'industrie, qui y prospère depuis 150 ans, a dû depuis belle lurette s'adapter à un corset d'environnement serré. La coopérative qui achète les porcs de tous les producteurs du pays cesse tout simplement ses achats si un agriculteur ne se conforme pas aux normes vertes. Les techniques d'élevage y sont beaucoup plus diversifiées qu'au Canada. En Suisse, le nombre de porcs dans une région ne peut en aucun cas dépasser les capacités d'absorption des sols. Comment adapter ces mesures ici pour constituer une véritable modèle québécois d'agriculture verte ? C'est la grande question, à laquelle, il faudra beaucoup plus que six semaines pour répondre.

## Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

### Ottawa ne fait rien pour améliorer les choses

**La députée de Laurentides, Monique Guay, a profité de la Journée internationale des travailleurs et travailleuses, le 1er mai dernier, pour dénoncer l'inaction du gouvernement fédéral dans plusieurs dossiers qui affectent quotidiennement les travailleurs du Québec.**

Monique Guay estime que le gouvernement fédéral se traîne les pieds dans plusieurs dossiers qui font en sorte que plusieurs catégories de travailleurs sont victimes de discrimination. Elle cite notamment :

- Le financement des congés parentaux : le Québec doit récupérer d'Ottawa les transferts des fonds qui lui sont nécessaires à la mise en place d'un régime de congés parentaux accessible à tous;
- Des modifications au Code canadien du travail en matière de retrait préventif afin de permettre à l'ensemble des travailleuses, indépendamment qu'elles soient sous l'égide du Code canadien du travail ou du Code du travail du Québec, d'avoir les mêmes avantages et les mêmes conditions lorsqu'elles sont enceintes ou lorsqu'elles allaitent;
- Une action véritable à l'égard du problème des clauses «orphelin» ou discriminatoires

dans les conventions collectives. Ottawa fait toujours la sourde oreille même si le Bloc Québécois a déposé, à plusieurs reprises au cours des dernières années, des projets de loi visant à interdire l'utilisation de clauses discriminatoires à l'encontre des jeunes travailleurs oeuvrant sous la législation fédérale;

- Le traitement dont sont victimes les employés des sociétés d'État, notamment à Radio-Canada où non seulement les employés du Québec et de Moncton sont discriminés vis-à-vis leurs collègues des provinces canadiennes mais où, en plus, les femmes sont très souvent moins payées que leurs collègues masculins;
- La nécessité de modifier certains articles du Code canadien du travail visant les briseurs de grève afin de les harmoniser avec ceux contenus dans le Code du travail du Québec. Le Bloc Québécois rédige actuelle-

ment un projet de loi qui amenderait la législation actuelle afin que toute entreprise sous juridiction fédérale n'ait pas le droit d'utiliser des briseurs de grève lors de conflits de travail.

Monique Guay souligne également que le gouvernement de Jean Chrétien ne répond pas aux réalités du monde du travail qui ne cesse d'écopper depuis les événements du 11 septembre. Elle identifie les dossiers suivants parmi ceux qui sont prioritaires :

- Les travailleurs âgés : DRHC doit réactiver le Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés, un outil indispensable à faire face au problème important des travailleurs âgés non reclassables qui perdent leur emploi;

- Les travailleurs saisonniers : le gouvernement doit s'attaquer au problème du trou noir en augmentant de cinq semaines la durée maximale des prestations, comme le suggère le Bloc Québécois. Un statut particulier aussi doit être créé pour les travailleurs saisonniers qui devraient profiter d'un seuil unique d'admissibilité établi à 420 heures;

- Les travailleurs autonomes : le Bloc Québécois recommande que le gouvernement fédéral crée un cadre pour étendre aux travailleurs autonomes l'application du régime d'assurance-emploi, tant pour les prestations ordinaires que spéciales;

- Les travailleurs du secteur du bois d'œuvre : le Bloc Québécois

a élaboré un plan proposant des mesures touchant à la fois les travailleurs et les industries qui les embauchent, toujours dans l'esprit de permettre aux travailleurs et aux industries concernées de tenir le coup en attendant que soit réglé le conflit qui oppose Ottawa à Washington.

«Ottawa dispose de surplus énormes qui lui offrent toute la latitude qui lui est nécessaire à s'attaquer aux problèmes qui minent une partie importante de notre société. Au lieu de piller la caisse d'assurance-emploi, il se doit de fournir les outils qui sont nécessaires à nos travailleurs pour passer à travers les périodes difficiles lorsqu'ils se retrouvent dans le besoin», a conclu Monique Guay.